

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 octobre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

AMENDEMENT

N ° II-CF564

présenté par

M. Marion, rapporteur pour avis au nom de la commission des affaires culturelles et de l'éducation
et M. Raux

ARTICLE 54

Mission « Enseignement scolaire »

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.